

TARIFS
RESIDENCE LES QUATRE SAISONS

A COMPTER DU 1^{er} mai 2023

	GIR 5 – 6	GIR 3 – 4	GIR 1 - 2
<u>Hébergement</u> :	61.64€/jour	61.64€/jour	61.64€/jour
<u>Dépendance</u> :	7.80€/jour	18.39€/jour	28.92€/jour
Tarif journalier Mensuel (31 jours)	69.44€ 2 152.64€	80.03€ 2 480.93€	90.56€ 2 807.36€
<u>Aide possible</u> : Allocation Personnalisée d'Autonomie* (APA)		10.59€/jour (328.29€)	21.12€/jour (654.72€)
<u>TOTAL facturé</u> (si APA accordée en totalité)	2152.64€	2 152.64€	2 152.64€
<u>Autre aide possible</u> : Allocation au Logement Sociale (ALS).	Le dossier d'ALS est constitué à l'entrée en EHPAD. L'ALS accordée dépend des ressources du résident(e) et est versée au résident.		

* L'APA, accordée par le Conseil Départemental, dépend des ressources financières du résident(e). La prise en charge peut être totale ou bien réduite (un pourcentage de participation sur le tarif dépendance est laissé à la charge du résident).